

Modalité d'inscription AKPR 2025

- Nouvelles inscriptions :

Envoyer le bulletin d'adhésion et la charte à inscriptionakpr@gmail.com, entre le 1^{er} décembre 2024 et le 31 janvier 2025.

Régler votre cotisation d'un montant de 30 euros entre le 1^{er} décembre 2024 et le 31 janvier 2025 par virement uniquement en mentionnant votre Nom et prénom tel que sur le bulletin d'adhésion.

Inscription après le 31 janvier et en cours d'année possible mais sans apparition sur l'annuaire adhérent.

- Réinscriptions :

Si changement de coordonnées (adresse, numéro, spécialité exercée, etc..) :

Envoyer le bulletin d'adhésion et la charte à inscriptionakpr@gmail.com, entre le 1^{er} décembre 2024 et le 31 janvier 2025.

Régler votre cotisation d'un montant de 30 euros entre le 1^{er} décembre 2024 et le 31 janvier 2024 par virement uniquement en mentionnant votre Nom et prénom.

Si pas de changement de coordonnées :

Signer la charte et régler votre cotisation d'un montant de 30 euros entre le 1^{er} décembre 2024 et le 31 janvier 2025 par virement uniquement en mentionnant votre Nom et prénom.

Nouvelle inscription	Réinscription	
	Avec modification	Sans modification
Envoyer le bulletin d'adhésion et la charte à inscriptionakpr@gmail.com , entre le 1 ^{er} décembre 2024 et le 31 janvier 2025. Régler votre cotisation d'un montant de 30 euros entre le 1 ^{er} décembre 2024 et le 31 janvier 2025 par virement uniquement en mentionnant votre Nom et prénom tel que sur le bulletin d'adhésion.	Envoyer le bulletin d'adhésion et la charte à inscriptionakpr@gmail.com , entre le 1 ^{er} décembre 2024 et le 31 janvier 2025. Régler votre cotisation d'un montant de 30 euros entre le 1 ^{er} décembre 2024 et le 31 janvier 2025 par virement uniquement en mentionnant votre Nom et prénom.	Envoyer charte signée à inscriptionakpr@gmail.com et régler votre cotisation d'un montant de 30 euros entre le 1 ^{er} décembre 2024 et le 31 janvier 2025 <u>par virement uniquement en mentionnant votre Nom et prénom</u>
Inscription après le 31 janvier et en cours d'année possible mais sans apparition sur l'annuaire adhérent		